

CAS DE CONSCIENCE

LE MONDE

II



DANS l'avant-dernier numéro du " ROSAIRE ", nous avons fait du monde une analyse descriptive ouvrant la voie à des considérations d'ordre plus pratique. Il s'agirait maintenant d'établir quelle conduite un chrétien vivant dans le siècle est tenu d'observer vis-à-vis du monde. Le religieux et la religieuse s'en tiennent à la position radicale que l'on sait. Par les trois vœux de religion, la clôture canonique, le costume, la tradition et la règle, ils établissent, entre eux et le monde, une barrière à la fois matérielle et morale qui les compromet d'avance et si bien, que le monde lui-même serait surpris et soi-disant scandalisé des moindres tentatives de rapprochement. Avec moins de protection visible et plus d'élan agressif, un prêtre de Jésus-Christ, touché de l'onction sainte, voué aux célestes ambassades et *ministre du sang*, comme parle sainte Catherine de Sienne, se dresse également comme l'adversaire officiel du monde qu'il doit poursuivre et combattre jusque sur son propre terrain. Et même au sein de la société laïque, bon nombre de célibataires et de gens mariés, soit par goût, soit par principes, soit par un ensemble de conditions extérieures, pratiquent vis-à-vis du monde une sorte d'*abstinence totale* qui les rapproche pour autant de l'idéal monastique et fait qu'à leurs yeux, la question mondaine n'existe pas.

Il y a pourtant une question mondaine, et si l'on y regarde de près, elle semble étroitement superposée à la fameuse question sociale ; car elle crée autant d'inégalités que la nature elle-même et cause un plus grave désordre économique que la modicité des salaires, la maladie, le chômage